



Défaut d'assurance du cybercafé

Par **danymarley**, le **04/07/2015** à **11:19**

bonjour

mon locataire qui exploite un cybercafé n'a pas présenté la copie d'attestation d'assurance depuis plu d'un an malgré les courriers en recommandés et signifié par huissier.

je peux porter plainte au commissariat?

ou écrire au juge de proximité?